



DAC FORMATION



FORMATIONS PHARES

**EXCLUSIVITE : CHOISISSEZ L'UNE DE NOS 5
FORMATIONS PHARES**

Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Organisme agréé
par le Ministère pour
la formation
des élus locaux

■ ■
**MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
ET DES RELATIONS
AVEC LES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

www.dac-formation.fr

Améliorez vos compétences avec nos formations phares

Bonjour !

**Vous souhaitez choisir une formation
spécifique sur un sujet stratégique ?
Choisissez parmi notre sélection.**

Ce catalogue rassemble une sélection de formations exclusives, conçues pour répondre aux enjeux essentiels de l'exercice d'un mandat.

Animées par des experts reconnus, elles offrent un apport concret et opérationnel, permettant aux élus d'acquérir des compétences immédiatement mobilisables.

Clares, ciblées et intensives, ces formations se distinguent par leur qualité pédagogique et par l'expertise rare de leurs intervenants.



Nos 5 formations
phares

Nos 5 formations phares

Parmi notre catalogue des 21 formations disponibles, nous vous proposons 5 formations phares où vous bénéficierez de l'expertise exclusive et rare de nos formateurs.

Ces formations phares sont proposées sur une demi-journée de 4H30.

Vous pouvez également choisir notre formule PACK DOUBLE FORMATIONS PHARES où vous aurez la possibilité de suivre deux des cinq formations phares proposées, et ce en une seule journée de 9H.

Le tarif est de 400 € TTC pour une formation de 4H30 sur une demi-journée, et de 800 € TTC pour le Pack double formation phares sur une journée entière de 9H.

Le coût de ces formations peut être intégralement pris en charge par votre DIFE élu ou/et par le budget de votre collectivité.

NOS 5 FORMATIONS PHARES ET EXCLUSIVES SONT LES SUIVANTES :

- **COACHING PRISE DE PAROLE EN PUBLIC**
- **POLITIQUES DE SANTÉ ET ATTRACTIVITÉ MÉDICALE D'UN TERRITOIRE**
- **FINANCEMENT DES PROJETS ET SUBVENTIONS PUBLIQUES**
- **RESPONSABILITÉS JURIDIQUES DES ÉLUS LOCAUX ET PRÉVENTION DU RISQUE PÉNAL**
- **TOUT COMPRENDRE DU DÉPARTEMENT**

FORMATION PHARE N°1 : COACHING PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

Grâce à cette formation phare consacrée exclusivement à la prise de parole en public, vous bénéficierez d'une approche complète et transversale afin de disposer des outils nécessaires pour savoir bien communiquer oralement et prendre la parole en public.

Cette formation sera assurée par Damien Abad en personne, spécialiste de la prise de parole en public et disposant d'une grande expérience en la matière. Son expertise exclusive vous permettra de bénéficier d'un coaching de grande qualité et adapté vos besoins.

Le contenu de cette formation phare sur la prise de parole en public s'appuiera sur les objectifs et programme prévus dans la formation n°13 de notre catalogue dont vous trouverez la présentation détaillée directement sur notre site internet.



Présentation du thème

Maîtrisez l'art de la communication et de la prise de parole en public en tant qu'élu !

Dans un monde où l'information circule à grande vitesse, la communication est essentielle pour instaurer la confiance avec les citoyens, valoriser vos actions et porter vos projets.

Discours d'inauguration, manifestations, réunions publiques ou de conseil municipal, célébrations de mariages, interventions médiatiques ou sur les réseaux sociaux... les occasions de prendre la parole en tant qu'élu sont nombreuses.

De même, débats contradictoires, interpellations sur les marchés, pétitions, ou encore échanges en conseil municipal et dans les médias exigent une communication claire et maîtrisée.

Si vous souhaitez perfectionner votre prise de parole, apprendre à gérer le stress, construire un discours efficace, développer votre répartie, garder votre sang-froid et argumenter avec force et conviction, cette formation est faite pour vous.

Grâce à l'expérience de votre formateur Damien Abad et l'appui de coachs spécialisés, vous bénéficierez d'astuces, d'outils pratiques et de techniques sur mesure pour être à l'aise dans toutes vos prises de parole et répondre avec assurance sans vous laisser déstabiliser.

OBJECTIFS:

- Être capable de réaliser une prise de parole de qualité en tout lieu, toute circonstance et face à tout public : réunion publique, conseil municipal, médias, manifestation,...
- Maîtriser les techniques de prise de parole en public - aspects verbaux et non-verbaux pour séduire, convaincre, interpeller et susciter l'adhésion
- Savoir improviser, répondre du tac au tac et capter son auditoire
- Être capable de faire face aux situations de débat contradictoire en toutes circonstances
- Être capable de répliquer, d'argumenter et contre-argumenter
- Apprendre à gérer positivement son stress, maîtriser ses émotions et garder son sang-froid



PROGRAMME:

- Identifier ses forces et ses faiblesses
- Le débat contradictoire et la communication verbale
- La communication non verbale (posture, rythme, articulation, regard, ton, attitude,...)
- La gestion du stress et de ses émotions : trous de mémoire, exercices anti-stress,...
- La gestion de l'improvisation et du risque de déstabilisation : techniques de réponses aux attaques, calmer le jeu,...
- L'utilisation du story-telling et de son propre vécu pour capter son auditoire
- Les techniques pour préparer et structurer son intervention orale (accroche, arguments, structure, plan détaillé, conclusion,...)
- Adapter sa prise de parole presse/réseaux sociaux : vidéo, Facebook live, conférence de presse
- Savoir manier l'humour et identifier les situations nécessitant une répartie (interlocuteur, contexte,...)
- Les techniques pour argumenter et contre-argumenter de manière convaincante - aspects verbaux et non-verbaux (réfuter, rebondir, concéder, reformuler, posture, attitude,...)
- Faire un bilan après chaque mise en situation de débat contradictoire

Informations & inscriptions sur dac-formation.fr

FORMATION PHARE N°2 : POLITIQUES DE SANTÉ ET ATTRACTIVITÉ MÉDICALE D'UN TERRITOIRE

Grâce à cette formation phare consacrée exclusivement aux enjeux de démographie médicale, vous bénéficierez d'une approche complète et transversale afin de disposer des outils nécessaires pour élaborer une stratégie d'attractivité médicale de votre territoire.

Cette formation sera assurée par Damien Abad en personne, spécialiste des questions de santé et disposant d'une grande expérience en la matière.

Son expertise exclusive vous permettra de bénéficier d'une formation de grande qualité et adaptée vos besoins, sur un enjeu clé qu'est la santé dans les territoires.

Le contenu de cette formation phare sur la santé dans nos territoires s'appuiera sur les objectifs et programme prévus dans la formation n°9 de notre catalogue dont vous trouverez la présentation détaillée directement sur notre site internet.



Présentation du thème

L'enjeu de la santé et de l'attractivité médicale d'un territoire est devenu une priorité n°1. Face à la pénurie de professionnels de santé dans les territoires, les élus locaux sont de plus en plus sollicités par leurs concitoyens et se trouvent bien souvent démunis face à une telle situation.

Aussi cette formation a pour but de vous dresser un panorama précis des acteurs de la santé ainsi que des évolutions législatives et réglementaires récentes. Elle vous donnera la méthodologie et les outils nécessaires pour construire des politiques de santé locales efficaces. Des leviers d'actions et des solutions concrètes adaptées à votre territoire vous seront proposées.

Avec cette formation, vous disposerez de toutes les connaissances nécessaires pour comprendre l'écosystème de la santé et prendre des décisions adéquates.

Grâce à la très grande expérience en la matière de votre formateur Damien Abad, expert sur les politiques de santé territoriales et fin connaisseur du monde de la santé au niveau national, vous bénéficierez de conseils, d'astuces et d'outils adaptés à vos besoins.

OBJECTIFS:

- Connaître et maîtriser l'écosystème de santé national et local
- Maîtriser les évolutions législatives et réglementaires en matière de santé
- Comprendre les enjeux stratégiques des politiques de santé dans les territoires
- Analyser les bonnes pratiques et exemples concrets de réussites locales en matière de santé et de démographie médicale
- Élaborer une stratégie sanitaire territoriale pour le mandat 2026-2032 dans un contexte de pénurie de professionnels de santé



PROGRAMME:

- Panorama de l'écosystème de santé national et local
- Indicateurs chiffrés et concepts clés sur la démographie médicale
- Connaître la législation en vigueur sur la santé et les évolutions actuelles
- Analyse de cas pratique et benchmark des bonnes pratiques en matière de politiques de santé territoriales
- Définir et élaborer une stratégie sanitaire globale à l'échelle d'un territoire

Informations & inscriptions sur dac-formation.fr

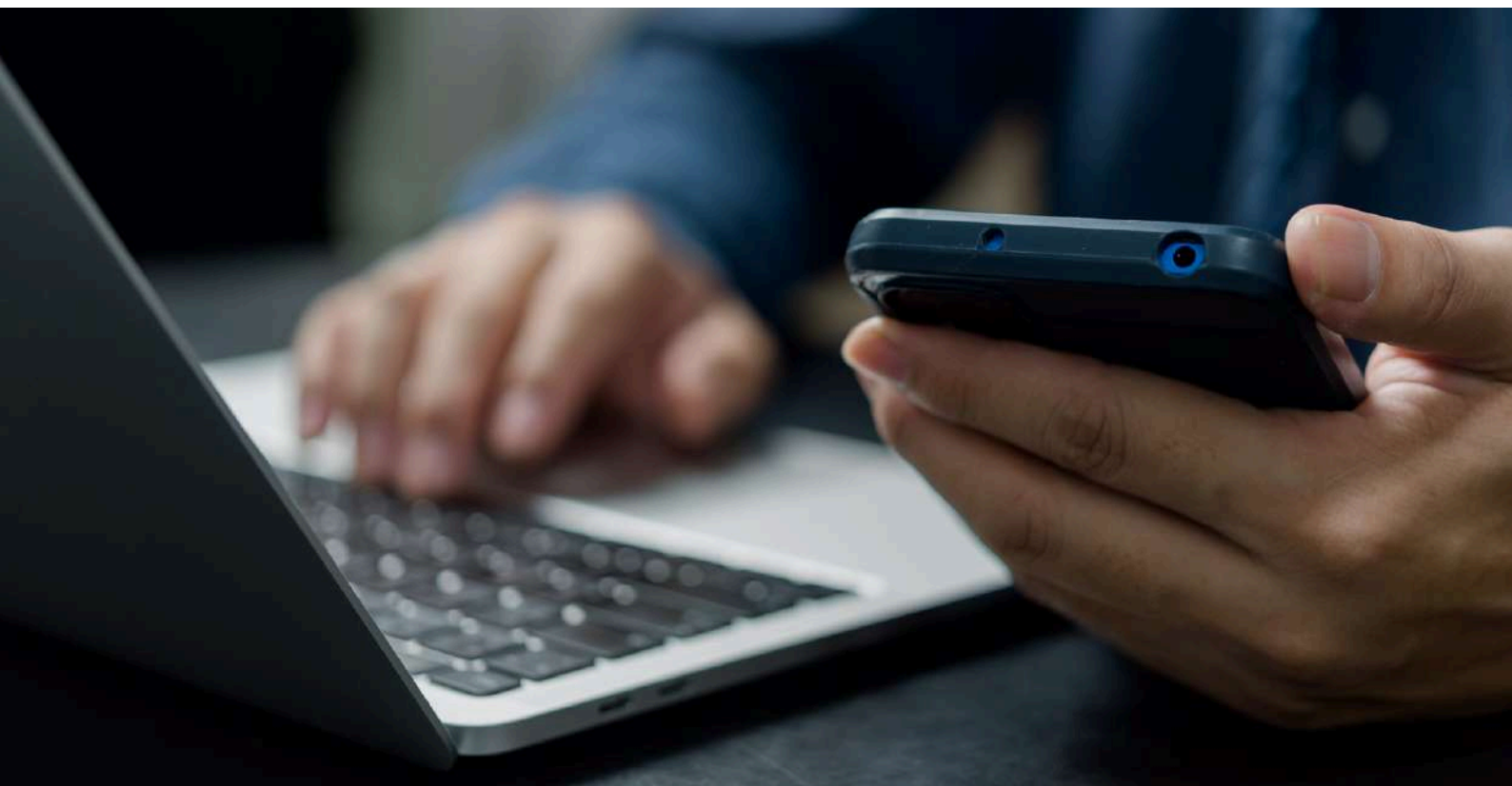
FORMATION PHARE N°3 : FINANCEMENT DES PROJETS ET SUBVENTIONS PUBLIQUES

Grâce à cette formation phare consacrée exclusivement aux financements des projets et recherches de subventions, vous bénéficierez d'une approche complète et transversale afin de disposer des outils et leviers d'action nécessaires pour maîtriser l'écosystème des subventions publiques et optimiser vos solutions de financement de vos futurs investissements.

Cette formation sera assurée par Antoine Astic, spécialiste des dossiers de subvention et disposant d'une grande expérience en matière de financement des projets d'investissement.

Son expertise exclusive vous permettra de bénéficier d'une formation de grande qualité, très opérationnelle et adaptée vos besoins.

Le contenu de cette formation phare sur la prise de parole en public s'appuiera sur les objectifs et programme prévus dans la formation n°21 de notre catalogue dont vous trouverez la présentation détaillée directement sur notre site internet.



Présentation du thème

Dans un contexte budgétaire contraint et un environnement normatif toujours plus complexe, la recherche de subventions publiques pour financer ses projets relève de plus en plus d'un véritable parcours du combattant.

Si vous souhaitez tout connaître de l'écosystème des subventions publiques et optimiser vos recherches de financements, cette formation répond parfaitement à vos attentes.

Ainsi, vous disposerez de tous les outils et clés de compréhension nécessaires au financement de vos projets d'investissement.

Grâce à cette formation, vous saurez préparer un dossier de demande de subvention de manière professionnelle et efficace. En outre, vous saurez gérer au mieux les subventions obtenues dans un contexte financier particulièrement contraint.

Cette formation sera réalisée à l'aide d'exemples pratiques et de cas concrets, avec des mises en situation. Elle vous permettra également d'appréhender les relations financières entre Etat et collectivités locales, et de comprendre les bases de la fiscalité locale.

Grâce à la très grande expérience en la matière de votre formateur Antoine Astic, expert en financements publics, vous bénéficierez de conseils, d'astuces, de boîte à outils et de techniques de recherches de subventions adaptées à chaque situation.

OBJECTIFS:

- Connaître l'écosystème des aides publiques du niveau local au niveau européen
- Savoir identifier les leviers financiers mobilisables pour la réalisation de ses projets d'investissement.
- Savoir préparer un dossier de demande de subvention de manière professionnelle et efficace.
- Savoir gérer les subventions obtenues pour maximiser les sommes effectivement perçues.



PROGRAMME:

- Rappel sur les grands principes budgétaires et financiers d'une collectivité locale
- Panorama complet de l'écosystème des aides publiques du niveau local au niveau européen
- Présentation des outils juridiques et leviers d'actions dans la recherche de subventions
- Mise en situation et exemples types de montage de dossiers de subventions
- Financement participatif et mécénat
- Focus sur l'évaluation des politiques publiques

Informations & inscriptions sur dac-formation.fr

FORMATION PHARE N°4 : RESPONSABILITÉS JURIDIQUES DES ÉLUS LOCAUX ET PRÉVENTION DU RISQUE PÉNAL

Grâce à cette formation phare consacrée exclusivement aux obligations juridiques qu'implique un mandat d'élu local, vous bénéficierez d'une approche complète et transversale afin de disposer des outils nécessaires pour maîtriser les enjeux de responsabilités juridiques des élus et de prévention du risque pénal.

Cette formation sera assurée par Caroline Abadie, spécialiste des questions juridiques et disposant d'une grande expérience en la matière.

Son expertise exclusive vous permettra de bénéficier d'une formation de grande qualité et adaptée vos besoins.

Le contenu de cette formation phare sur la prise de parole en public s'appuiera sur les objectifs et programme prévus dans la formation n°2 de notre catalogue dont vous trouverez la présentation détaillée directement sur notre site internet.



Présentation du thème

Responsabilités civile, pénale, déontologique, financière, RH, administrative... L'exercice d'un mandat électif implique de nombreuses obligations juridiques, souvent mal identifiées. Cette formation permet aux élus d'appréhender sereinement les règles du droit public et pénal applicables à la commune et à ses représentants, de sécuriser leurs pratiques et de continuer à agir efficacement, en pleine maîtrise du risque.

OBJECTIFS:

- Clarifier les zones de responsabilité juridique pour sécuriser l'action publique
- Identifier les principaux risques pénaux liés à l'exercice du mandat
- Maîtriser les outils de prévention pour adopter une posture d'élus vigilant et engagé
- Savoir réagir en cas de mise en cause personnelle et mobiliser la protection fonctionnelle



PROGRAMME:

- Panorama des institutions judiciaires
- Responsabilité de la commune en tant que personne morale : dommages à des tiers, faute de service, responsabilités civile et administrative
- Responsabilité personnelle de l'élus : faute personnelle ou de service, mise en cause pénale ou civile, déclenchement et limites de la protection fonctionnelle...
- Focus sur les infractions spécifiques aux élus : prise illégale d'intérêt, conflit d'intérêts, favoritisme, corruption, urbanisme, gestion de fait, etc. (typologie et conséquences)
- Prévention, déontologie et posture sécurisée de l'élus : registre de déport, article 40 CPP, outils de signalement et bonnes pratiques pour limiter les risques
- Prévenir les contentieux RH : sécurité, harcèlement, management.

Informations & inscriptions sur dac-formation.fr

FORMATION PHARE N°5 : TOUT COMPRENDRE DU DÉPARTEMENT

Grâce à cette formation phare consacrée exclusivement aux politiques et compétences de la collectivité départementale, vous bénéficierez d'une approche complète et transversale afin de disposer des outils nécessaires pour maîtriser les enjeux d'une collectivité départementale.

Cette formation sera assurée par Damien Abad en personne, grand connaisseur des Départements et disposant d'une solide expérience en la matière.

Son expertise exclusive vous permettra de bénéficier d'une formation de grande qualité et adaptée vos besoins.

Le contenu de cette formation phare sur la prise de parole en public s'appuiera sur les objectifs et programmes prévus dans les formations n°6, 7 et 8 de notre catalogue dont vous trouverez la présentation détaillée directement sur notre site internet.



Présentation du thème

Le Département est un acteur incontournable des politiques locales. Collectivité de proximité, elle dispose de compétences à tous les âges de la vie : petite enfance, collèges, entrée dans la vie active, personnes handicapées, personnes âgées,...

Il est donc important de maîtriser l'ensemble des politiques et compétences des Départements.

Dans un contexte budgétaire particulièrement contraint, il est essentiel de disposer de tous les leviers d'actions possibles pour réussir la dernière phase (2026-2028) de votre mandat départemental.

Actuel conseiller départemental souhaitant mettre à profit cette dernière phase de votre mandat départemental pour vous perfectionner, cette formation sur mesure est faite pour vous.

En une journée, vous allez revisiter les grandes politiques publiques départementales, en maîtriser les grandes compétences et nourrir votre actuelle ou future action départementale afin de réussir votre fin de mandat et éventuellement préparer le prochain.

Grâce à la très grande expérience en la matière de votre formateur Damien Abad, ancien Président de Département et fin connaisseur des politiques départementales, vous bénéficierez de conseils, d'astuces et d'outils adaptés à vos besoins.

OBJECTIFS:

- Connaître et maîtriser les grands enjeux des politiques départementales
- Bien maîtriser les différents blocs de compétences des Départements
- Comprendre les différentes phases de construction d'un budget départemental
- Maîtriser les enjeux stratégiques des politiques départementales dans les territoires
- Élaborer une stratégie pour votre action départementale jusqu'à la fin de votre mandat 2026-2028



PROGRAMME:

- Panorama et tour d'horizon des grandes compétences du Département
- Analyse des mécanismes et outils juridiques et financiers à disposition des Départements
- Les grands principes fondamentaux d'un budget départemental : élaboration, vote, exécution
- Focus sur la situation budgétaire actuelle des Départements
- Analyser les bonnes pratiques et exemples concrets de réussites départementales locales
- Définir et élaborer une stratégie d'action départementale à l'échelle d'un territoire
- Savoir communiquer et faire adhérer les agents, les citoyens et les élus à la construction d'un projet ambitieux pour la collectivité départementale

Informations & inscriptions sur dac-formation.fr

MODALITÉS ET CONTACT

Une question ? Une demande de formation ?

Nous sommes à votre disposition pour toute demande de renseignements, inscription ou accompagnement personnalisé.

Contactez-nous par téléphone au 06 19 78 09 07
ou par mail: contact@dac-formation.fr